

Ajusteur monteur aéronautique

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et
contact

AFPA ENTREPRISES
-
MC_PSR_NOUVELLE_AQUITAINE@AFPA.FR

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau illettrisme, analphabétisme
(Niveau 1 européen)

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Pour suivre la formation dans de bonnes
conditions, il est souhaitable de savoir lire,
écrire, compter.

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

Assembler une structure d'aéronef métallique et composite. Réaliser l'ajustage et le parachèvement de structures d'aéronefs métalliques et composites. Assembler des systèmes aéronautiques

Contenu et modalités d'organisation

La formation se compose de 3 modules, complétés par 1 période en entreprise. Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine). Module 1. Assembler une structure d'aéronef métallique et composite : positionnement et pré-montage des structures aéronautiques – réalisation de l'assemblage de structures aéronautiques (7 semaines). Période en entreprise (3 semaines). Module 2. Réaliser l'ajustage et le parachèvement de structures d'aéronefs métalliques et composites : ajustage des structures aéronautiques afin d'assurer leur accostage – réalisation des retouches de protection de surface et des retouches de perçages (3 semaines). Module 3. Assembler des systèmes aéronautiques : application des consignes de sécurité vis-à-vis des risques ESD/EMI et réalisation des métallisations - montage des équipements simples sur structures d'aéronefs (3 semaines). Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : n'utiliser que le strict nécessaire en terme de matière d'œuvre – appliquer les procédures qui permettent la diminution des nuisances sonores et l'émission de poussières - réaliser le tri sélectif des déchets (chutes de métaux ...) pour en favoriser le traitement dont le recyclage – améliorer l'utilisation des équipements pour diminuer les consommations d'énergie et les produits défectueux. Session d'examen (1 semaine).

Commentaires sur la durée hebdomadaire

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

Commentaires sur la parcours personnalisable

Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel ajusteur monteur aéronautique - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00608438	du 27/10/2025 au 06/03/2026	Bègles (33)	AFPA BEGLES		Non éligible	
00611790	du 20/09/2027 au 25/02/2028	Bègles (33)	AFPA BEGLES		Non éligible	
00611791	du 25/10/2027 au 10/03/2028	Bègles (33)	AFPA BEGLES		Non éligible	
00611792	du 31/01/2028 au 09/06/2028	Bègles (33)	AFPA BEGLES		Non éligible	
00611793	du 13/03/2028 au 21/07/2028	Bègles (33)	AFPA BEGLES		Non éligible	

00611794

du 15/05/2028 au
29/09/2028

Bègles (33)

AFPA BEGLES

Non
éligible

FPC

00611795

du 24/05/2027 au
01/10/2027

Bègles (33)

AFPA BEGLES

Non
éligible

FPC

00635268

du 05/01/2026 au
15/05/2026

Bègles (33)

AFPA BEGLES

Non
éligible

FPC

00635269

du 09/03/2026 au
26/06/2026

Bègles (33)

AFPA BEGLES

Non
éligible

FPC

00635270

du 31/08/2026 au
24/12/2026

Bègles (33)

AFPA BEGLES

Non
éligible

FPC

00635271

du 16/11/2026 au
26/03/2027

Bègles (33)

AFPA BEGLES

Non
éligible

FPC